



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/493

Le 20 octobre 2009

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 5 des radiocommunications

- Adoption de sept Recommandations révisées par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)
- Suppression de trois Recommandations

Services de terre

Dans la Circulaire administrative CAR/278 datée du 3 juillet 2009, sept projets de Recommandation révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de trois Recommandations.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 3 octobre 2009.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués. La liste des Recommandations supprimées est reproduite dans l'Annexe 2.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R M.585-5

Doc. 5/133(Rév.1)

Assignations et utilisation des identités dans le service mobile maritime

Recommandation UIT-R M.1677-1

Doc. 5/137(Rév.1)

Code Morse international

Recommandation UIT-R M.493-13

Doc. 5/139(Rév.1)

Système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile maritime

Recommandation UIT-R M.1730-1

Doc. 5/140(Rév.1)

Caractéristiques et critères de protection des radars du service de radiorepérage dans la bande de fréquences 15,4-17,3 GHz

Recommandation UIT-R M.1452-1

Doc. 5/142(Rév.1)

Systèmes de radiocommunication en ondes millimétriques pour les applications des systèmes de transport intelligents

Recommandation UIT-R F.1249-2

Doc. 5/146(Rév.1)

Caractéristiques techniques et opérationnelles propres à faciliter le partage entre les systèmes point à point du service fixe et le service inter-satellites dans la bande 25,25-27,5 GHz

Recommandation UIT-R F.1509-1

Doc. 5/149(Rév.1)

Caractéristiques techniques et opérationnelles propres à faciliter le partage entre les systèmes point à multipoint du service fixe et le service inter-satellites dans la bande 25,25-27,5 GHz

Annexe 2

Liste des Recommandations qu'il est proposé de supprimer

Recommandation UIT-R	Titre
F.759	Utilisation des fréquences dans la bande 500-3 000 MHz pour les faisceaux hertziens
F.1244	Réseaux locaux hertziens (RLAN)
F.1405	Directives à suivre pour faciliter la coordination et l'utilisation des bandes de fréquences partagées entre le service fixe et le service mobile par satellite dans la gamme de fréquences 1-3 GHz
